SIXIEME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE A

Première lecture : Si 15,15-20

Psaume responsorial : 119(118)

Deuxième lecture : 1 Co 2,6-10

Evangile : Mt 5,17-37.

… mais moi je vous dis…

Le passage de l'Evangile de ce dimanche est assez long pour faire émerger plusieurs thèmes : Jésus et la loi ; Jésus et la justice ; le meurtre ; le sacrifice et la réconciliation ; le désir impur et l'adultère ; le divorce ; le serment. La prise de position de Jésus par rapport à chacun de ces thèmes constitue la charte du Royaume nouveau qu'il expose dans le Sermon sur la montagne. Toutefois, il est exclu d'aborder la totalité de ces thèmes dans le contexte d'une homélie dominicale, mais nous pouvons nous contenter de prendre la température ambiante de ce discours de Jésus.

On peut dire que la température ambiante est élevée au maximum, et cela se perçoit dans les récurrences sous plusieurs formes de l'expression moi, "je vous dis". Dans sa forme présente, "moi je vous dis" est employé une fois. Dans sa forme antithétique, il oppose Jésus aux anciens et est employé quatre fois. Dans sa forme solennelle "en vérité, je vous le dis", il est employé deux fois et exprime des déclarations incontestables. Cela fait bien sept fois que "je vous dis" revient sous ces trois formes simple, antithétique et solennelle.

Je m'interdis ici de broder sur le chiffre sept qui, dans la tradition biblique est le chiffre de la perfection, mais c'est facile de se rendre compte que Jésus donne à ses prises de position un maximum de sérieux, au point que *le Maître doux et humble de cœur* (Mt 11,29) est presque méconnaissable, méconnaissable aussi le Messie dont les Ecritures avaient dit : *il ne crie pas, il n'élève pas le ton, il ne fait pas entendre sa voix dans la rue* (Is 42,2). Ce qui étonne enfin, c'est que le Jésus qui parle n'est qu'un jeune homme d'une trentaine d'année environ, à peine sorti de l'adolescence, célibataire, sans grande expérience de la vie et ne sortant d'aucune des grandes écoles du temps.

C’est dans cette ambiance surchauffée que Matthieu nous présente un trait caractéristique de la figure de Jésus : un Rabbi, un enseignant. Ce qui contribue à surchauffer l’ambiance de ce discours, c’est non seulement le sérieux de Jésus dans son enseignement, mais aussi la différence qu’il marque par rapport aux anciens. Littérairement parlant, cette différence se présente comme une opposition : *vous avez appris qu’il a été dit aux anciens…, mais moi je vous dis*… A voir de près le contenu de ces apparents contrastes, on s’aperçoit que Jésus ne s’oppose pas aux anciens, mais radicalise l’enseignement des anciens en ramenant et la loi et le manquement à la loi à leur origine.

L’origine de la loi, c’est Jésus lui-même, en tant que Verbe éternel de Dieu. C’est pourquoi il dit : moi, "je vous dis". C’est dire qu’il est supérieur à Moïse qui a reçu la loi, car celui qui donne est supérieur à celui qui reçoit, et c’est en tant que donateur de la loi qu’il peut la porter à son accomplissement en dénonçant l’origine du manquement à la loi.

Selon Jésus, les grands manquements à la loi ont leur origine dans des vices considérés comme mineurs. Par exemple, le meurtre, aussi grave qu’il soit, n’est que l’aboutissement de la colère, du refus de pardonner ou du désir de vengeance. L’adultère n’est que l’aboutissement du désir impur. L’approche de Jésus peut être expliquée par ce proverbe africain : *ne regarde pas là où tu es tombé, mais là où tu as heurté le pied*. Ta chute n’a pas sa cause en elle-même, mais dans le trébuchement qui, à son tour est causé par le fait de heurter le pied contre un obstacle. Cela revient à dire : "Si tu ne veux pas tomber, garde-toi de heurter le pied".

Ainsi Jésus porte-t-il l’observance de la loi à un niveau où les causes des manquements sont rayées, où la loi atteint son accomplissement. Au total, Jésus ne s’oppose pas aux anciens, puisqu’il ne dit pas : "vous avez appris qu’il a été dit aux anciens : tu ne commettras l’adultère, mais moi je vous dis commettez l’adultère". Jésus va plutôt au-delà en radicalisant ce que les anciens enseignent.

Ce retour à l’observance de la loi et même à sa radicalisation comporte quelque chose d’intempestif quand on sait que d’une part, avant que Matthieu ne publie son Evangile, Paul avait déjà lancé sa grande polémique contre la loi dans les Epitres aux Galates et aux Romains, soutenant que ce qui justifie, ce n’est pas l’observance de la loi, mais la foi. On sait d’autre part que le même Jésus qui soutient ainsi la loi, admet qu’entorse lui soit portée pour qu’elle apparaisse comme *faite pour l’homme et non l’homme pour elle*. Sur cette base, Jésus se permet d’opérer des guérisons le jour du sabbat, de se passer de certaines ablutions, de toucher des lépreux avant de les guérir et de fermer les yeux sur quelques manquements de ses disciples.

Si ces observations nous mettent en crise, il faut dire que Matthieu se renvoie à Jésus pour régler une grave crise de sa communauté composée de Juifs et de païens convertis au christianisme. La question se pose de savoir ce que les Juifs feront de la loi une fois devenus disciples du Christ. Le Jésus de Matthieu montre la continuité entre la révélation de l'Ancien Testament et la loi du Royaume nouveau. Et si les païens ne sont pas obligés de suivre la loi juive, rien ne laisse entendre que leur liberté devienne libertinage. De fait, le Royaume n'appartient pas aux indisciplinés, mais à ceux qui adoptent la loi comme le moyen de vivre la vie d'amour envers Dieu et le prochain, et c'est dans cette vie d'amour que se trouve l'accomplissement de la loi manifestée par la Personne du Christ et sa vie entière. Puisse Jésus nous expliquer le juste sens de notre liberté !